



HAL
open science

La notion de motif, un outil d'analyse et de projection des rapports entre urbanisation et naturation dans les territoires suburbains

Pascal Amphoux

► **To cite this version:**

Pascal Amphoux. La notion de motif, un outil d'analyse et de projection des rapports entre urbanisation et naturation dans les territoires suburbains. Les cahiers de l'ASPAN, 2009, 1, pp.12-15. hal-00995552

HAL Id: hal-00995552

<https://hal.science/hal-00995552v1>

Submitted on 19 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La notion de *motif*

Un outil d'analyse et de projection des rapports entre urbanisation et naturation dans les territoires suburbains

Pascal Amphoux

Contrepoint, Projets urbains (Lausanne)

Article pour les Cahiers de l'ASPAN sur le thème "Nature en ville et densification"
fév. 09

Une définition théorique et pragmatique à la fois

Plus un territoire s'indifférencie et se fragmente sous la pression de "l'étalement urbain" (zones villas, équipements publics, voies rapides, centres commerciaux, centres sportifs), plus il importe de concevoir des formes d'urbanisation groupées permettant de préserver des espaces naturels, sans lesquels la qualité du paysage et l'identité de chaque lieu d'habitation disparaissent. Pour répondre à cet enjeu, le principe du **motif de densification** est l'un des outils que nous développons depuis de nombreuses années sur le plan théorique, aujourd'hui sur le plan pragmatique.

a) D'un point de vue théorique, la notion de motif renvoie au double sens du mot : elle signifie à la fois une configuration spatiale ("le motif", au sens spatial et géométrique du terme) et un usage culturel ("la motivation", au sens social et symbolique). Ainsi définie, la notion de motif devient un **outil de description conjointe** d'un espace et d'un usage, d'une forme spatiale et d'une forme sociale, d'un lieu et d'un mode de vie.

Exemples. Le "motif du face à face" va être rigoureusement défini comme la disposition physique entre deux objets **et** le comportement entre deux êtres - la symétrie et le regard. Le "motif de la vitrine" va désigner la transparence physique d'une paroi **et** le comportement d'exposition de soi ou d'un objet - la vitrine" et le "faire vitrine". Le "motif de la place", à la fois l'espace public, physiquement identifiable dans la ville, **et** l'espace libre de la discussion, de l'interaction sociale et du débat – la scène et l'action de ce qui s'y passe. Est-ce la forme de l'espace qui détermine le comportement ou la forme de l'usage qui détermine l'espace ? La réponse est indécidable : il y a motivation réciproque !

De l'échelle domestique à l'échelle territoriale, le motif désigne donc **la manière dont un usage se sédimente dans un espace**. C'est une notion hybride (socio - spatiale), qui oblige **le chercheur**, et c'est là son ambition théorique, à penser conjointement ce que les outils d'analyse classique tendent toujours à séparer - par exemple l'analyse morphologique de l'architecture des bâtiments et l'analyse psycho-sociologique des modes d'habiter¹.

b) Du point de vue pragmatique, la notion de motif devient alors un **outil de conception différenciée** des processus de densification à promouvoir pour requalifier certains territoires suburbains - un outil de référence pour gérer des projets ou inventer des réglementations différenciées dans des territoires qui tendent à s'indifférencier (spatialement et socialement).

¹ Pour plus de détails sur ces exemples et définitions, cf, par exemple : P. Amphoux, *Habitat solaire à l'usage, enquêtes sur la réalisation expérimentale de trois immeubles collectifs* (avec B. Galland, F. Galley), rapport IREC, EPFL, no 89, fév. 90, 168 p. ou encore P. Amphoux, *Parcs et promenades pour habiter, Douze monographies lausannoises*, tome 3 (avec C. Jaccoud), rapport IREC, no 121, DA-EPFL, Lausanne, 1994, 160 p.

Un exemple récent de mise en œuvre de la notion dans le cadre de l'élaboration d'un schéma directeur intercommunal est brièvement évoqué ci-dessous.

De l'échelle territoriale à l'échelle domestique, le motif désigne **la manière dont un espace induit un usage**. C'est une notion trans-scalaire (qui traverse des échelles relevant de compétences réputées étrangères). Du même coup, elle oblige **le concepteur**, et c'est là son ambition pragmatique, à penser conjointement ce que la pratique classique tend toujours à séparer (par exemple la forme qu'il propose et l'usage qu'il entend promouvoir, plus généralement le projet architectural et le projet social).

Un exemple de mise en œuvre dans le cadre du Schéma Directeur de Terre Sainte proposé par l'équipe URBS ²

Dans l'exemple qui suit, les motifs de "l'île", de "la dendrite", de "l'espacement", de "la fenêtre" et de "la clairière" donnent un nom à **cinq formes de densification** contrastées, qui garantissent dans le temps un processus conjoint d'urbanisation/naturation et sont respectivement définies en fonction de trois types d'enjeux à négocier :

- le degré de densité souhaité (enjeu fonctionnel),
- les modes de vie attendus (enjeu social) et
- les caractéristiques paysagères du lieu même de l'opération (enjeu sensible) **(Illustration 1)**.

De ces cinq motifs il faut préciser qu'ils correspondent à des caractères géomorphologiques ou topologiques que nous avons préalablement repérés par des analyses géographiques et paysagères classiques du territoire investigué. Ce sont donc à la fois des formes existantes du territoire (au moins de manière latente) et des formes projetées de sa densification. Le projet territorial ou le "projet de territoire" peut à ce titre être défini comme **l'art d'en révéler ou d'en accentuer les motifs latents**. Du même coup, on comprend qu'il consiste à valoriser, dans chaque secteur, des espaces de réserve existants mais prêts à disparaître (espaces que nous avons qualifiés dans un autre contexte de primaires), à laisser des libertés d'usage et de mobilité sur leurs franges (espaces tertiaires), et à donner à chacun d'entre eux une forme singulière de mieux en mieux différenciée à mesure que le processus de densification est réalisé **(Illustrations 2-6)**.

A chaque motif enfin, sont systématiquement attachées :

- des images de référence (prises *in situ* ou dans d'autres contextes) visant à montrer la qualité paysagère de la situation locale en même temps que son universalité,
- des paroles habitantes révélant la perception au moins latente dudit motif par les usagers du lieu et
- quatre propositions réglementaires qui touchent respectivement des règles d'alignement, des règles de contiguïté, des règles de hauteur et des règles de densité : le motif de la fenêtre, promu dans des parties du territoire où un accroissement de densité est légitimé par la proximité d'une gare RER mais où la

² Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN), *Concept pour l'aménagement paysager, les espaces publics et la mobilité douce*, Mandat Conseil Régional du district de Nyon / Communauté de communes de Terre Sainte / Canton, 2007-2009. L'équipe est composée de 3 bureaux Tribu'architecture (Christophe Gnaegi, Lausanne), Contrepoint Projets urbains (Pascal Amphoux, Lausanne), Transport Plan (Pierre-François Schmid, Sion) et assistée d'un géographe, Benoît Bieler.

relation au paysage et aux vues lointaines est particulièrement précieuse, sera par exemple caractérisé par une exigence d'alignement sur rue sur au moins 50% de la parcelle, par l'autorisation d'y construire de manière contiguë alors que le type d'implantation est laissé libre dans le coteau, par une hauteur de bâtiment de rez + 2, et par un indice de 1.2 (*Illustration 6*).

Chacune de ces valeurs est évidemment ajustable dans un processus de conception négociée avec les communes. Les distinctions territoriales qui en résultent ne sont donc pas morphologiques mais morphogénétiques : ce n'est pas la forme urbaine qui détermine un **schéma directeur arrêté**, mais la dynamique d'urbanisation qui rend possible la représentation d'un **schéma de référence évolutif** (*Illustration 7*).

A méditer. La densité était hier perçue comme une menace dans les milieux professionnels. Elle est devenue en quelques années un gage de qualité, un symbole de lutte contre l'étalement et pour la "haute qualité environnementale", mais ce symbole se réduit souvent à une guerre d'indices d'où sont évacués le mode de vie, la sensibilité, la perception, les habitudes ou la culture locale. Le choix d'un indice de densité, en soi, ne garantit rien. Il faut inventer des outils qui en motivent les raisons.

La notion de *motif*

Un outil d'analyse et de projection des rapports entre urbanisation et naturation dans les territoires suburbains

Pascal Amphoux

Contrepoint, Projets urbains (Lausanne)

Article pour les Cahiers de l'ASPAN sur le thème "Nature en ville et densification"
fév. 09

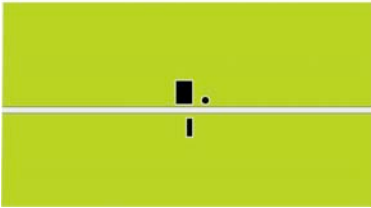
Illustrations

Illustration 1 **Cinq motifs de densification différentielle**

Motif paysager Mode d'urbanisation	Enjeu fonctionnel Type de situation	Enjeu social <i>Parole habitante</i>	Enjeu paysager <i>Valeur patrimoniale</i>
Motif de l'Ile Urbanisation "intra muros"	Densification nulle Grands espaces agricoles	Vers une nouvelle naturalité « <i>Terre Sainte, c'est ce dégagement, cette ouverture et ces ondulations, avec juste des petits bois ou ces arbres isolés qui émergent</i> »	Préserver l'ouverture d'un vaste espace de réserve – pour l'agriculture en mutation comme pour la promenade et pour la vue
Motif de la Dendrite Urbanisation "à partir de la rue"	Densification contiguë Villages-rues	Vers une nouvelle convivialité « <i>A Coppet et dans les villages alentour, on a tout mais sans les inconvénients de la ville : les commerces, le café, la poste... Et c'est beaucoup plus vivant que dans les zones villas</i> »	Reconstituer la lisière des villages avec le paysage extérieur, tout en préservant un minimum de commerce ou de service de proximité
Motif de l'Espacement Urbanisation "à l'intérieur de limites"	Densification contenue Situations résidentielles	Vers une nouvelle qualité de voisinage « <i>La rue est bouclée, elle est trop étroite pour que les enfants y jouent et au bout, c'est un cul de sac, alors que 10 mètres plus loin, on est en pleins champs</i> »	Recomposer un milieu par la reconquête de bribes d'espace public, l'ouverture de passages interrompus ou le traitement des limites de parcelles privées
Motif de la Fenêtre Urbanisation "entre vues"	Densification contrastée Situation de coteau	Vers une nouvelle visibilité « <i>Le patrimoine de Terre Sainte, c'est avant tout les Alpes, le lac, la vue – et en même temps ses activités tertiaires</i> »	Cadrer le paysage pour l'usage de l'espace public (un trou dans le linéaire de la rue) comme pour la valorisation de l'espace privé (une plus-value pour le logement)
Motif de la Clairière Urbanisation "autour des vides"	Densification accélérée Nouvelle centralité	Vers une nouvelle centralité « <i>Une parcelle de campagne en plein cœur de la ville ! Je passe toujours par le côté avec la poussette et j'ai remarqué qu'il y en a d'autres qui contournent ce champ</i> »	Symboliser le territoire de Terre Sainte par la préservation, la délimitation et le traitement de quelques espaces vides centraux

Illustration 2
Le motif de l'île

T0



T1

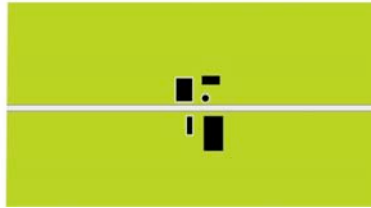
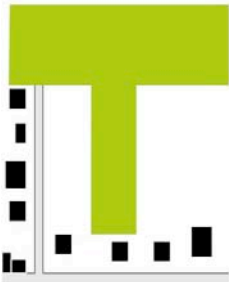


Illustration 3
Le motif de la dendrite (ou du peigne)

T0



T1



T3

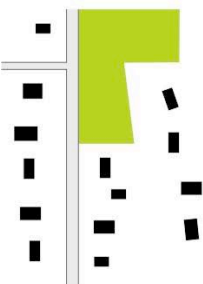


T5

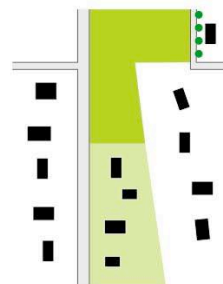


Illustration 4
Le motif de l'espace

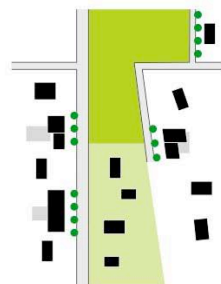
T0



T1



T3



T5

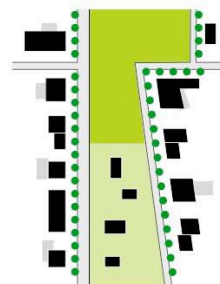


Illustration 5
Le motif de la fenêtre

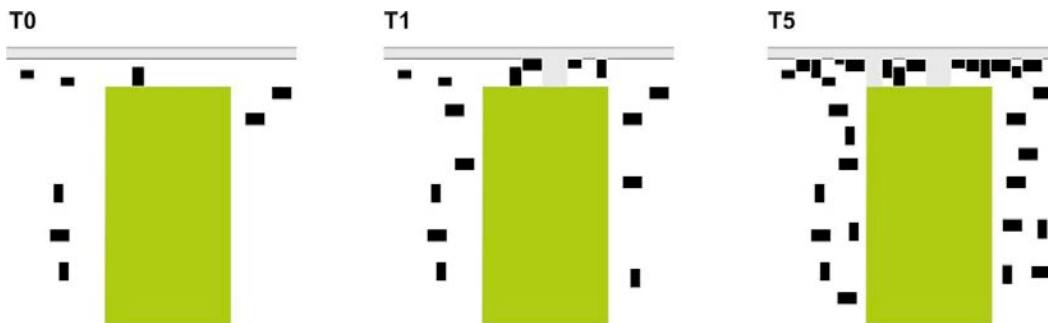
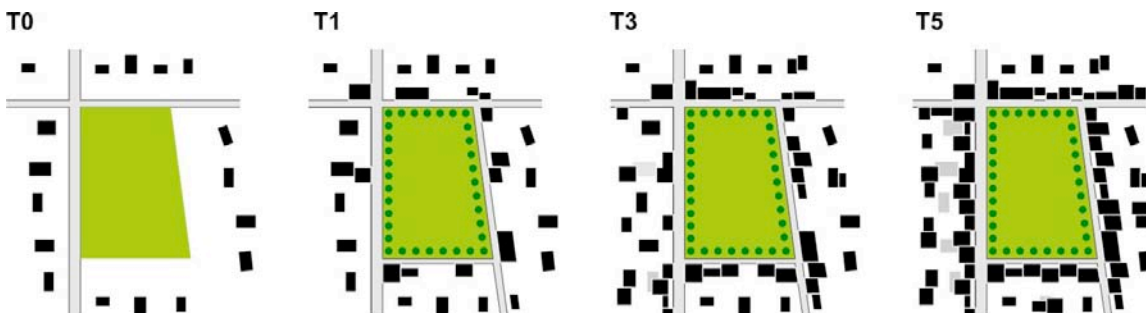


Illustration 6
Le motif de la clairière

Dynamique d'évolution



Orientation réglementaire

Règle d'alignement

50% de chaque parcelle minimum

Règle de contiguïté

oui

Règle de hauteur

rez + 3

Règle de densité

CUS 1.2

Images et paroles habitantes



« Une parcelle de campagne en plein cœur de la ville ! Je passe toujours par le côté avec la poussette et j'ai remarqué qu'il y en a d'autres qui contournent ce champ »

Illustration 7

Schéma de référence évolutif et densification différentielle

Chaque couleur renvoie de manière privilégiée à un motif de référence dont les densités relatives sont décroissantes : la clairière en rouge (densités fortes), la fenêtre en orange foncé, l'espace en orange, le peigne en jaune (densités faibles).

Ce schéma révèle cinq manières de gérer à plusieurs échelles les espaces en attente d'un territoire intercommunal aujourd'hui soumis à de fortes pressions foncières. La définition des réglementations correspondantes, pour lesquelles des propositions concrètes sont faites au départ, peuvent ensuite être négociées dans le détail avec chacune des communes concernées, en connaissance des enjeux propres à chaque lieu au sein du schéma général (2008).

